

La première pierre est posée

Devant initialement se dérouler le 4 juin et reportée en raison des intempéries, la pose de la première pierre de l'équipement aquatique de la Communauté de communes de Châteauneuf s'est tenue samedi dernier.

Les inondations qui ont précédé l'événement ont ralenti les travaux déjà bien avancés.

Opérationnelle fin juin ?

Aucun retard n'est à déplorer à confirmer l'architecte Jean-Luc Calligaris, annonçant l'ouverture pour la fin juin 2017.

Chaque élu a loué l'initiative de cette opération pour autant accueillie à son lancement il y a 8 ans, et qui ne peut que continuer d'être l'outil touristique et le service public, entrant dans la politique de développement économique du territoire.

Parmi les élus réunis : des sénateurs du Loiret, Jean-Noël Garçon, Eric Deligé et Jean-Pierre Sautou, François Bonneau, président de la Région Centre de Loire, Hugues Saury, président du

Reste à sceller le parpaing qui contient le parchemin signé et une pièce de 1 € qui date officiellement l'événement pour les générations futures.

Le projet en chiffres

Sur une emprise de 4.000 m², l'équipement aquatique comprendra un bâtiment de 1.200 m² sur deux niveaux. Il y aura une piscine de 120 m de longueur (avec une piscine de 25 m x 10 m d'une profondeur d'1,20 m à 1,80 m, quatre couloirs et des surfaces de piéages pour le détente). Il y aura un parking matifusé avec celui existant, une dépose-minute bus, un espace deux-roues, une voie piétonne. Des espaces verts complèteront la structure.

Le coût global de l'opération est estimé à 3,240 millions d'euros et bénéficiera de subventions de la Région pour 300.000 €, du Département pour 654.192 €, du fonds de concours de la commune de Châteauneuf de 600.000 €, de la commune de Figeac à hauteur de 20.000 €. Reste à la CCCR un emprunt sur 20 ans d'1,2 million d'euros, le solde restant à charge de la trésorerie de la CCCR.

Conseil départemental du Loiret : Michel Raigneau, président de la CCCR ; Lionel de Raféles, président de la CCCR et président du Pays Gâtinais ; Marc Bénédic, maire de Châteauneuf, ainsi que de nombreux élus de la Communauté de communes.

Le matin, une partie des élus inaugurerait les travaux de restauration de la cloche de Gy-les-Nonains, que le Département a subventionné à hauteur de 4.220 €.